



Communiqué de presse

Remise du 1^{er} prix Concours Lumières 2009

Le 21^e Concours Lumières organisé par le SERCE (Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique) et Philips Lighting, a attribué au Port Atlantique La Rochelle le premier prix pour la mise en lumière de la grue Caillard N7, ex aequo avec la ville de Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence). La remise du prix a lieu en ce moment même dans l'enceinte portuaire.

Le travail réalisé sur cette grue Caillard de 1958 marque la première étape du projet d'interface Ville/Port avec, dans ce cas précis, la volonté de conserver la mémoire du passé portuaire.

Après avoir conduit une rationalisation de ses équipements, le Port a mené les plus anciens d'entre eux au retrait de l'exploitation puis au ferrailage. Conscient, cependant, de l'intérêt industriel et culturel de ses grues, il a souhaité garder l'une d'entre elles en témoignage de son histoire passionnante. Fier de ce patrimoine industriel, le Port a imaginé de mettre en valeur cette grue par une mise en lumière innovante et dynamique. Une grande première pour le Port Atlantique La Rochelle.

Le positionnement de la grue est le résultat de deux volontés :

- La « tourner » vers la mer tel un phare ;
- La « rendre » au quartier urbain jouxtant le Port (La Pallice) comme un signal accueillant et intemporel.

Cette opération de mise en lumière a été initialement imaginée au cours de l'année 2006. Après consultation pour sa conception, les études ont duré trois mois et les travaux sur site trois mois également (de décembre 2007 à février 2008). La mise en lumière a été réceptionnée en avril 2008.

Elle fonctionne selon deux scénarios, chacun faisant appel à un mode d'éclairage particulier. Le premier, le plus original, se fait à partir de diodes, comme si une main invisible dessinait la grue dans le ciel à l'aide d'un fusain, en partant de sa base.

Le second est un éclairage par projecteurs sur les surfaces de la grue, dans des tons pastel. Chaque éclairage alterne un jour sur deux, les deux pouvant se mêler en fonction des paramétrages. L'ensemble est éclairé par cent quarante neuf projecteurs à diodes (LED) pour une puissance totale de 3 kW. Elles ont une durée de vie estimée à vingt-cinq ans à raison d'une utilisation de deux mille heures par an.

Maître d'ouvrage : Port Atlantique La Rochelle

Concepteur : Sylvain Bigot (Néo Light)

Installateur : Citéos

Fournisseur : Axente, Philips Lighting, Targetti.